

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue le mardi, 7 avril 2015 à 20 h au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Sylvie Bolduc
Emmanuel Deschênes
Diane Tremblay
Pierre Tremblay, conseiller
Régis Pilote
Ruth Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2015
3. ADOPTION DES COMPTES
4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014
5. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT PARAPLUIE
6. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT VTT
7. MANDAT À LA FIRME TETRA TECH POUR LA PRODUCTION DU PLAN D'INTERVENTION
8. MANDAT À LA FIRME TETRA TECH POUR ANALYSE DE QUALITÉ DE L'EAU BRUTE
9. CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC
10. FERMETURE, ABANDON, DÉSAFFECTATION ET ABOLITION DE L'ANCIEN CHEMIN RANG ÉBOULEMENTS-CENTRE SUR LE LOT 365
11. CONTRIBUTION CAMPUS CHARLEVOIX
12. RÉOLUTION ACCOMPAGNEMENT EN RECHERCHE DE CAUSE ET DE CIRCONSTANCE EN INCENDIE (RCCI)
13. ADOPTION DE LA LISTE DES POMPIERS
14. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC
15. MOTION DE FÉLICITATIONS ANTONY DESCHÊNES
16. DEMANDES DE DON :
 - COMITÉ TOURISTIQUE
 - FABRIQUE DES ÉBOULEMENTS DÉPART DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR
 - CAFÉ-RENCONTRE DI-TED
 - CECC – GALA DE LA RÉUSSITE
17. REPRÉSENTATION
18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

53-04-15 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

54-04-15 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 et de la séance extraordinaire du 30 mars 2015

Il est proposé par le conseiller Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit adopté.

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2015 soit adopté.

55-04-15 Adoption des comptes

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

JULIEN DANIEL (REMBOURSEMENT TAXES)	40.00 \$
A. TREMBLAY & FRÈRES LTÉE	4 135.55 \$
BELL CANADA	217.20 \$
BELL MOBILITÉ (CELL)	17.49 \$
CHEZ S. DUCHESNE INC.	798.07 \$
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	965.78 \$
COOP DE CÂBLODISTRIBUTION LES ÉBOULEMENTS	230.00 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	64.70 \$
CSST	19.12 \$
DAVID VILLENEUVE PHARMACIEN INC.	41.53 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	263.78 \$
DÉRY TÉLÉCOM	41.34 \$
ÉQUIPEMENTS GMM INC.	411.19 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	48.00 \$
GAGNÉ LETARTE SENCRL AVOCATS	382.46 \$
HYDRO-QUÉBEC	978.35 \$
L'HEBDO CHARLEVOISIEN	673.76 \$
M.R.C. DE CHARLEVOIX	12.90 \$
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	41.53 \$
PRODUITS SANI-PRO ENR.	72.32 \$
PUBLICATIONS DU QUÉBEC	34.21 \$
SONIC	4 710.05 \$
	<hr/>
	14 199.33 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ARÉO-FEU	902.55 \$
BELL CANADA	556.09 \$
BELL MOBILITÉ	405.96 \$
BRIGADE DES POMPIERS GAR:1618 \$ INT. 640 \$ PRAT. 1080 \$	3 338.00 \$
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	3 368.77 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	88.94 \$
ESSO	393.07 \$
EXTINCTEURS CHARLEVOIX INC.	111.88 \$
HYDRO-QUÉBEC	3 070.94 \$
PASCAL ROUSSEAU	295.00 \$
RELIANCE PROTECTRON	1 123.84 \$
SAAQ	2 307.18 \$
SONIC	897.45 \$
THIBAUT & ASSOCIÉS	631.61 \$
	<hr/>
	17 491.28 \$

VOIRIE-TRANSPORT

BAIE-SAINT-PAUL CHRYSLER	91.93 \$
BELL CANADA	102.88 \$
BERNARD BOIVIN (DÉNEIGEMENT)	1 020.00 \$
CHEMIN DE FER CHARLEVOIX	1 175.33 \$
CHEZ S. DUCHESNE INC.	1 548.24 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	19.10 \$
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	79.91 \$
ÉQUIPEMENT DE BUREAU PORTNEUF CHAMPLAIN INC.	343.52 \$
ESSO	7 098.37 \$
F. MARTEL ET FILS INC.	993.70 \$
GARAGE EDMOND BRADET INC.	1 476.14 \$
GARAGE FRANCIS BOUCHARD	129.17 \$
GARAGE MÉCANIQUE DESCHÊNES	2 331.31 \$

HYDRO-QUÉBEC	1 023.64 \$
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	75.89 \$
PIÈCES D'AUTOS LA MALBAIE INC.	44.30 \$
SAAQ	3 252.76 \$
SERVICE DE ROULEMENTS S.M. INC.	45.97 \$
	<hr/>
	20 852.16 \$

ÉCLAIRAGE DE RUE

S.CÔTÉ ÉLECTRIQUE INC.	969.24 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 836.08 \$
	<hr/>
	2 805.32 \$

AQUEDUC

CHEMIN DE FER CHARLEVOIX	827.82 \$
GARAGE EDMOND BRADET INC.	118.60 \$
GARAGE MÉCANIQUE DESCHÊNES	195.46 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 338.82 \$
LABORATOIRE DE CANALISATIONS SOUTERRAINES (LCS)	672.60 \$
LOCATION DE GRUES DANIEL FORTIN INC.	747.34 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	343.44 \$
PLOMBERIE O. GAUDREAU INC.	1 330.86 \$
POSTES CANADA	124.15 \$
RÉAL HUOT INC.	709.87 \$
SQAE	3 792.19 \$
TETRA TECH QI INC.	1 983.32 \$
	<hr/>
	13 184.47 \$

ASSAINISSEMENT DES EAUX

BELL CANADA	96.80 \$
GAUTHIER CLAUDE	350.00 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	346.08 \$
	<hr/>
	792.88 \$

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	2 616.50 \$
	<hr/>
	2 616.50 \$

LOISIRS ET CULTURE

BELL CANADA	104.11 \$
HYDRO-QUÉBEC	839.57 \$
	<hr/>
	943.68 \$

DONS

AUDET VICKY	200.00 \$
BOLDUC ANNIE	38.00 \$
CIMON DANY	47.00 \$
HÉLÈNE THIVIERGE	50.00 \$
LA MARÉE	25.00 \$
VISA	300.00 \$
	<hr/>
	660.00 \$

TOTAL **73 545.62 \$**

Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2014

La directrice générale dépose le rapport financier au 31 décembre 2014, tel que préparé par la firme Aubé Ancil Pichette & Associés, comptables agréés.

56-04-15 Avis de motion « règlement décrétant des dépenses en immobilisations » (règlement parapluie)

Ruth Tremblay, conseillère, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un « règlement décrétant des dépenses en immobilisations » pour un montant de 500 000 \$.

57-04-15 Avis de motion règlement VTT

Pierre Tremblay, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement pour les véhicules tous terrains.

58-04-15 Mandat à la firme Tetra Tech pour la production d'un plan d'intervention

CONSIDÉRANT que la municipalité doit produire et déposer au MAMOT un plan d'intervention selon le nouveau guide de novembre 2013 dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que la firme Tetra Tech QI inc. est en mesure de réaliser ce plan d'intervention en conformité avec les modalités et les exigences du guide produit par le MAMOT et que la firme a déjà réalisé et livré la première étape du plan d'intervention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- De mandater la firme Tetra Tech QI inc. afin de réaliser le plan d'intervention requis selon la proposition soumise pour un montant de 12 000 \$.

59-04-15 Mandat à la firme Tetra Tech pour analyse de qualité de l'eau brute

CONSIDÉRANT que la municipalité doit requérir les services professionnels pour l'évaluation préliminaire d'une problématique potentielle de qualité d'eau sur la conduite d'eau brute de la source Saint-François;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- De mandater la Firme Tetra Tech pour effectuer les analyses nécessaires et soumettre les recommandations requises dans ce dossier;
- De prévoir une enveloppe budgétaire approximative de 4 000 \$ excluant les taxes.

60-04-15 Congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- d'autoriser Linda Gauthier, directrice générale, à participer au congrès de L'ADMQ qui aura lieu du 17 au 19 juin 2015 au Centre des Congrès de Québec au coût de 488 \$ excluant les taxes;

- de défrayer les frais de transport et d'hébergement s'y afférent.

61-04-15 Fermeture, abandon, désaffectation et abolition de l'ancien chemin rang Éboulements-Centre sur le lot 365

CONSIDÉRANT que la municipalité désire fermer et se départir d'une section de route se situant sur le lot 365 dans le rang Éboulements-Centre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE toute la section de l'ancien chemin public sise sur le lot 365-P au cadastre officiel de la Paroisse des Éboulements, chemin rang Éboulements-Centre, soit désaffectée, fermée, abandonnée et abolie.

QUE ladite parcelle soit vendue aux propriétaires riverains, à titre gratuit et que les frais relatifs à cette transaction soient à la charge de l'acheteur.

62-04-15 Contribution Campus Charlevoix

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont révisé les politiques et les ententes avec ses partenaires et organismes du milieu;

CONSIDÉRANT que selon la résolution numéro 44-03-12, la municipalité a versé la somme de 6 000 \$ à la Fondation Campus Charlevoix pour les années 2013 et 2014;

CONSIDÉRANT que selon l'évolution de ce dossier, la construction du complexe multifonctionnel serait remise en question;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- de suspendre le paiement des trois versements de 3 000 \$ chacun, prévus pour les années 2015, 2016 et 2017.
- d'acheminer copie de la présente résolution à Monsieur Jean Maltais, président de la Fondation.

63-04-15 Résolution accompagnement en recherche de cause et de circonstance en incendie (RCCI)

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- de s'adjoindre les services de Monsieur Luc Bernier, technicien en prévention incendie de la MRC de Charlevoix, pour effectuer la recherche de cause et de circonstance en incendie sur notre territoire et ainsi, respecter les objectifs du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

64-04-15 Adoption de la liste des pompiers

Il est proposé par le conseiller Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter la liste des pompiers volontaires, telle que montrée ci-dessous, à savoir :

1	DIRECTEUR	GRÉGOIRE BOUCHARD
2	ASS. DIRECTEUR	ROSAIRE TREMBLAY
3	CHEF D'ÉQUIPE	ROBERTO DESMEULES
4	CHEF D'ÉQUIPE	SYLVAIN TREMBLAY
5	POMPIER	MICHEL GRAVEL
6	POMPIER	JACQUES TREMBLAY
7	OPÉRATEUR	ANDRÉ AUDET
8	POMPIER	GUY BOUCHARD
9	POMPIER	BASTIEN PILOTE
10	POMPIER	STÉPHANE HARVEY
11	POMPIER	CARL TREMBLAY
12	POMPIER	MARC-ANDRÉ PILOTE
13	POMPIER	GUY TREMBLAY
14	POMPIER	JEAN-GUY TREMBLAY
15	POMPIER	MARC TREMBLAY
16	POMPIER	GABRIEL TREMBLAY
17	POMPIER	KEVEN DESCHÈNES
18	POMPIER	JEAN-PHILIPPE TREMBLAY
19	POMPIER	MARCEL TREMBLAY
20	POMPIER	JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD
21	POMPIER	MATTHIEU BOUCHARD
22	POMPIER	LUC PELLETIER
23	POMPIER	MARTIN VALLIÈRES
24	POMPIER	SÉBASTIEN BRADET
25	POMPIER	PATRICK BOUCHARD
26	POMPIER /RECRUE	ÉMILE TREMBLAY-PILOTE
27	POMPIER/ RECRUE	PIERRE-MARC TREMBLAY
28	POMPIER /RECRUE	SAMUEL JEAN
29	POMPIER /RECRUE	FRANCIS TREMBLAY
30	POMPIER /RECRUE	JEAN-SÉBASTIEN PILOTE
31	POMPIER /RECRUE	ÉTIENNE TREMBLAY
32	POMPIER /RECRUE	PIERRE-LUC TREMBLAY
33	POMPIER /RECRUE	VINCENT TREMBLAY

65-04-15 Assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- d'autoriser le maire à assister à l'assemblée générale annuelle 2015 de l'APBVQ qui se tiendra les 14 et 15 mai 2015 à l'Hôtel-Musée Premières Nations de Wendake, un des villages membres de l'association;
- de défrayer les frais de transport et d'hébergement.

66-04-15 Motion de félicitations Antony Deschênes

CONSIDÉRANT la finale locale de *Secondaire en spectacle* tenue le 12 mars 2015 au centre éducatif Saint-Aubin de Baie Saint-Paul;

CONSIDÉRANT la prestation musicale d'Antony Deschênes et de Kayla Fortin pour laquelle ils se sont mérité le Prix du jury, le prix du Festif et pour la 2^e année consécutive, le prix Coup de cœur du public ;

EN CONSÉQUENCE, au nom du conseil municipal et de la population des Éboulements, Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations à Antony Deschênes pour sa performance et le succès obtenu lors de l'événement *Secondaire en spectacle* le 12 mars 2015.

67-04-15 Demande de don

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder les dons suivants :

- Comité touristique : 1 200 \$
- Fabrique des Éboulements, départ des Frères du Sacré-Cœur : 200 \$
- Café-rencontre Di-Ted : 50 \$
- CECC – Gala de la réussite : 200 \$

Représentation

Le maire et les conseillers informent l'assemblée des différentes représentations effectuées au cours des dernières semaines dans leurs dossiers respectifs.

Certificat de crédit

Je soussignée, Linda Gauthier, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

68-04-15 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21 h 25, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Pierre Tremblay
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale

<u>CORRESPONDANCE - MARS 2015</u>	
MRC	Règlement numéro 153-14 ayant pour objet d'amender le schéma d'aménagement dans le but de modifier les modalités d'implantation des constructions à l'intérieur de l'affectation récréotouristique et adopté par le conseil des maires de la MRC de Charlevoix lors de sa séance ordinaire du 10 décembre 2014
FQM	Invitation au Grand Rendez-vous des régions 2015
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	Demande de permis d'alcool : Auberge de nos Aïeux
MDDELCC	<ul style="list-style-type: none">• Informations concernant le Plan directeur de l'eau vs Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency• Confirmation de la subvention versée à la MRC dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles